



## TERRE D'EAUX (Sevrans) // IMGP

Terre d'eaux est un projet de transformation des Plaines Montceuleux, un terrain agricole de 35 hectares à Sevrans, en un vaste complexe sportif et aquatique. Dans la perspective de l'arrivée prochaine de deux gares du Grand Paris Express, la ville avait élaboré un schéma directeur favorisant des projets structurants et attractifs. Les Plaines Montceuleux avaient été désignées pour accueillir une programmation sportive et de loisirs.

Imaginé avec la fédération française de Surf et la fédération française de Ski nautique et de Wakeboard, la programmation sportive vise à mettre en valeur le territoire de deux manières. D'une part, la vague de surf artificielle doit donner à Sevrans une visibilité internationale, en attirant des surfeurs professionnels du monde entier. D'autre part, ce complexe doit offrir aux jeunes du département et de la région la possibilité de pratiquer des sports auxquels ils ont peu accès.

Le projet offrira ainsi des espaces d'entraînement et d'apprentissage ouverts à un large public. Les jeunes de Sevrans pourront par exemple s'entraîner sur la vague artificielle à des tarifs préférentiels, des groupes scolaires profiter de la piscine. Un skate-park à l'accès libre sera aménagé à l'extérieur, et le lac situé au nord du site sera aménagé pour la baignade à un tarif abordable. Ces activités sportives, autofinancées, seront complétées par un quartier de logements ainsi qu'un hôtel pour répondre à la nouvelle dimension touristique du site.

Est-il bien raisonnable, au regard des réflexions environnementales, de créer une vague de surf artificielle? Des recherches ont été menées sur la récupération de l'eau. Tout d'abord, l'ancienne rivière sera réouverte et dépolluée. Les eaux de ruissellement seront recueillies et stockées, avant de passer à travers des jardins filtrants et





d'être déversées dans des bassins. Elles pourront ensuite être réutilisées dans le lac, notamment aux endroits « baignables », ce qui permettra de ne pas puiser dans la nappe phréatique profonde et de préserver les ressources rares. Ses promoteurs le promettent : le projet fonctionnera de manière autonome du point de vue de sa consommation en eau. Sa construction, l'excavation et l'utilisation de la terre devraient également être équilibrées grâce à un travail sur la topographie du terrain. Une partie des logements sera construite en terre extraite des déblais du chantier de la gare GPE de Sevrans-Livry. Un partenariat avec le projet Cycle Terre prévoit l'installation d'une usine de matériaux à base de terre à proximité. Enfin, la production locale d'énergie éolienne, solaire et de biomasse via l'agriculture urbaine devrait permettre d'alimenter en partie les besoins énergétiques de la vague de surf.

Toutes ces innovations doivent néanmoins passer la phase de développement avec succès. Ce sont pour l'instant des hypothèses.

L'équipe ambitionne de déposer le PC à l'été 2019. Le site pourrait être opérationnel en 2023, un an avant les jeux Olympiques. Si le surf est une discipline olympique en 2024, la vague artificielle pourrait en effet accueillir les épreuves, ou en tout cas servir de terrain d'entraînement, même si l'équilibre économique du projet ne dépend pas de cette éventualité. En définitive, pour Didier Boulin, le président de Crescendo, l'APUI aura été une aubaine pour des sites comme celui-ci, en quête d'idées neuves et que la collectivité n'aurait pas pu porter par ses propres moyens.

*D'après les propos de Didier Boulin, promoteur, président (Crescendo). Voir équipe complète p. 189.*